

# RELATIONS PRESSE CONFÉDÉRALES



## Communiqué de presse

### **Personnes et salarié.es en situation de handicap : appliquer les conquis et gagner de nouveaux droits c'est une question de dignité !**

La CGT a organisé une journée de rencontres annuelles du handicap ce 19 novembre dans ses locaux à Montreuil. Plus de 150 personnes ont participé à cet évènement regroupant des salarié·es et personnes en situation de handicap, des syndicats, des représentant·es d'associations de victimes et de familles ainsi que différents acteurs du monde du handicap.

Cette journée de rencontre et de réflexion consacrée aux questions de handicap, se situe vingt ans après la loi du 11 février 2005 et pendant la semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées. Tout au long de ces rencontres, nous avons entendu des récits forts, souvent bouleversants, mais aussi porteurs d'espoir et de propositions pour améliorer les conditions de travail et de vie des personnes, salarié.es en situation de handicap. Le handicap n'est pas une faiblesse, c'est une réalité humaine, sociale et professionnelle qui exige des réponses collectives, solidaires et durables.

Nous avons aussi mesuré le chemin parcouru depuis la loi de 2005 et celui qu'il reste à faire. Cette loi a ouvert des droits, créé les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), inscrit dans la loi le droit à la compensation et à la participation.

Cependant vingt ans après, les promesses sont loin d'être toutes tenues. En effet, les MDPH sont débordées, sans moyens suffisants et les délais d'instruction pour les dossiers explosent. Les démarches administratives sont très fastidieuses et les personnes ont des parcours de vie et d'emploi trop fragiles. Et la reconnaissance du handicap psychique et de la maladie mentale est encore trop limitée, trop souvent réduite au silence ou à la stigmatisation.

Force est aussi de constaté que le Projet de loi de Finance et Projet de Loi sur le Financement de la Sécurité sociale 2026 présenté par le gouvernement n'est pas neutre pour les personnes en situation de handicap : il rime avec régression sociale, et c'est particulièrement flagrant pour les personnes malades ou en situation de handicap. Ces choix budgétaires traduisent un désengagement de l'État à la compensation et à l'accompagnement en s'inscrivant dans une logique de réduction des dépenses et de maîtrise budgétaire, qui met en tension les services d'aide, les structures médico-sociales, les établissements socio-éducatifs et par conséquence fragilise les personnes et les professionnelles qui les suivent.

# RELATIONS PRESSE CONFÉDÉRALES



La CGT est aux côtés des salarié·es, de celles et de ceux qui ne sont pas toujours entendus pour défendre leur dignité et obtenir la justice et l'égalité réelle. Elle exige :

- ✓ **Plus de moyens humains et financiers pour les MDPH ;**
- ✓ **Une véritable politique d'emploi, de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap** et fixer des objectifs plus ambitieux en nombre de personnes en situation de handicap au travail en passant par un taux obligatoire de 6 % à 10 %.
- ✓ **Une reconnaissance pleine du handicap psychique**, avec un accompagnement digne, humain et adapté ;
- ✓ De favoriser et organiser dans les entreprises et les administrations, **une culture du respect et de l'inclusion** qui passe par la formation, la prévention et la solidarité ;
- ✓ De garantir **le droit à l'aménagement du poste de travail**, au logement et à l'accessibilité aux moyens de transport ;
- ✓ De refuser toute **discrimination à l'embauche ou mise à l'écart** : mutation par suite d'une invalidité ou une reconnaissance travailleur·euses handicapé·e, accessibilité des locaux, refus d'adaptation de postes et d'horaires adaptés, blocage de la carrière professionnelle.
- ✓ **De reconnaître la pleine citoyenneté et la dignité de toutes les personnes en situation de handicap**, quel qu'il soit.

Derrière chaque dossier, chaque demande, chaque reconnaissance, il y a une personne, une histoire, un combat de dignité. Défendre les conquis et les droits des personnes, des salarié·es en situation de handicap, c'est aussi donner une voix à celles et ceux que la société veut rendre parfois invisibles.

**Dans les entreprises, les administrations, les établissements spécialisés, la CGT revendique à ce que que chaque salarié·e en situation de handicap puissent travailler et être accompagnés dans les meilleures conditions.** La CGT se bat au quotidien pour que les valeurs d'égalité, de solidarité et d'inclusion ne restent pas des mots vains, mais deviennent des réalités vécues, sur les lieux de travail, dans les services publics, et dans toute la société.

Montreuil, le 20 novembre 2025